

Information sur la procédure de qualification 2021

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Au menu de cette information:

Généralités sur la procédure de qualification de:

- mécanicien-ne-s de production CFC

Déroulement du travail pratique individuel (TPI) de:

- mécanicien-ne-s de production CFC

Présentation des documents:

- Enoncé
- Appréciation
- Présentation
- Entretien professionnel
- Journal de travail

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Coordinateur TPI:

Alain Jaton

078 708 97 07

jatonalain@gmail.com

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Le supérieur professionnel a reçu le document officiel pour les TPI



Directives sur le site de la CFP
<http://www.cfp-vd.ch/fr>



Informations complémentaires
<http://www.swissmechanic.ch>



Disposition d'exécution relatives au domaine de qualification « Travail pratique individuel »

Edition du 1^{er} janvier 2016

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Extrait de l'«Ordonnance sur la formation professionnelle initiale»:

Section 8: Procédure de qualification

Art. 17 Objet, étendue et organisation de la procédure de qualification

¹ La procédure de qualification vise à démontrer que les compétences opérationnelles et les ressources décrites aux art. 4 et 5 ont été acquises.

³ L'examen final porte sur les domaines de qualification ci-après selon les modalités suivantes:

Formations initiales de 4 ans

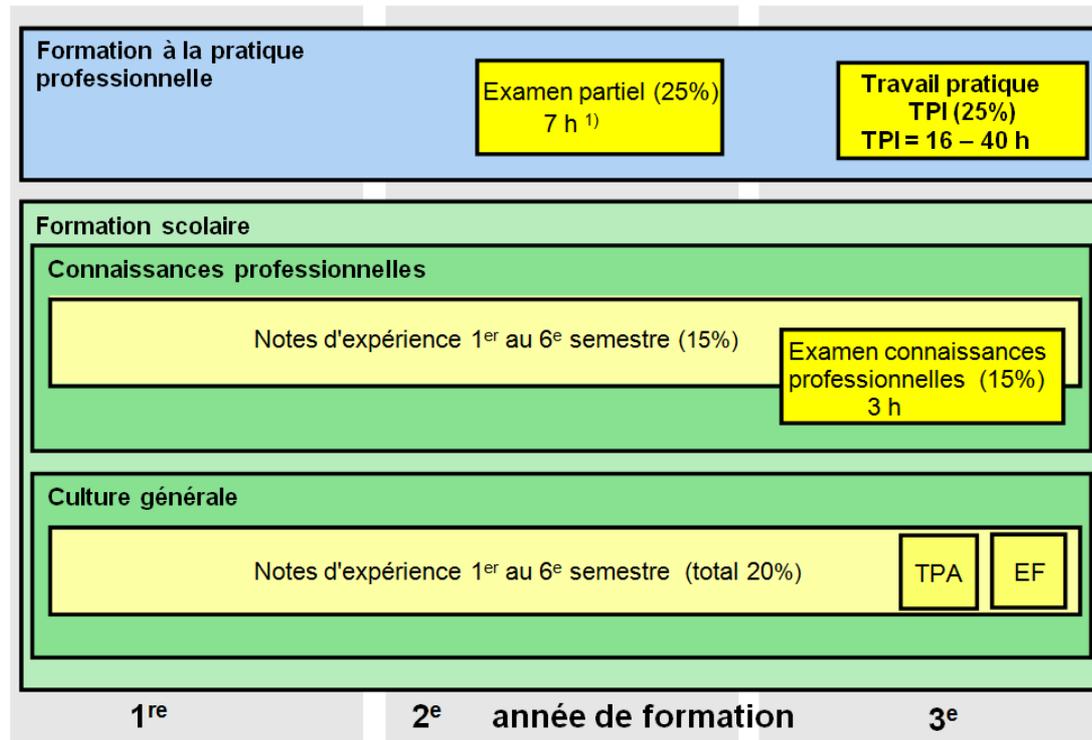
a. Travail pratique sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI) d'une durée de 36 à 120 heures ou sous la forme d'un travail pratique prescrit (TPP) d'une durée de 12 à 16 heures. L'autorité cantonale compétente décide de la forme de l'examen. L'examen comprend une compétence opérationnelle de la formation approfondie. La personne en formation doit montrer qu'elle est à même d'exécuter les tâches demandées dans les règles de l'art et en fonction des besoins et de la situation. Le dossier de formation, les documents relatifs aux cours interentreprises et la littérature spécialisée peuvent être utilisés comme aides.

Formations initiales de 2 et 3 ans

a. **Travail pratique d'une durée de 16 à 40 heures sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI).** L'examen comprend une compétence opérationnelle de la formation approfondie. La personne en formation doit montrer qu'elle est à même d'exécuter les tâches demandées dans les règles de l'art et en fonction des besoins et de la situation. Le dossier de formation, les documents relatifs aux cours interentreprises et la littérature spécialisée peuvent être utilisés comme aides.

Structure de la procédure de qualification Mécanicien-ne-s de production CFC

Mécanicien-ne-s de production CFC



TPI Travail pratique individuel
 TPA Travail personnel d'approfondissement
 EF Examen final

Mécanicien-ne-s de production CFC

Formations initiales de 3 ans

La personne en formation exécute à son poste de travail dans l'entreprise le travail pratique individuel au cours du dernier semestre de la formation professionnelle initiale. **Le TPI se rapporte à une compétence opérationnelle acquise par la personne en formation au moment de l'examen.** Au minimum six mois ont été consacrés à l'acquisition de cette compétence opérationnelle dans le cadre de la formation approfondie. Des dispositions d'exécution séparées relatives au travail pratique individuel précisent les critères auxquels doivent satisfaire les devoirs d'examen, l'organisation de l'examen et l'appréciation des travaux.

Point d'appréciation	Durée	Contenu	Note attribuée aux points d'appréciation	Note attribuée au travail pratique
Ressources méthodologiques et sociales (compétences professionnelles globales)	16 - 40 h	TPI Devoir d'examen formulé par le supérieur professionnel pour la vérification d'une compétence opérationnelle	Note entière ou demi-note; coefficient un	Moyenne pondérée des notes attribuées à chacun des points d'appréciation, arrondie à la première décimale
Résultat et efficacité			Note entière ou demi-note; coefficient deux	
Présentation et entretien professionnel			Note entière ou demi-note; coefficient un	

Mécanicien-ne-s de production CFC

La procédure de qualification est réussie si:

la note de l'examen partiel est supérieure ou égale à 4.0; et

la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4.0; et

la note globale est supérieure ou égale à 4.0

Mécanicien-ne-s de production CFC

Ces notes sont pondérées de la manière suivante:

Examen partiel (EP) 25%

Travail pratique (TPI) 25%

Connaissances professionnelles 15%

Culture générale 20%

Note d'expérience 15%

Mécanicien-ne-s de production CFC

MPT ou FPA

Art. 32

Domaine de qualification	Lieu de formation	Pondération avec culture générale	Pondération sans culture générale ¹⁾	Cas particulier ²⁾
Examen partiel	Entreprise/CIE	25 %	31.25 %	25 %
Travail pratique	Entreprise	25 %	31.25 %	25 %
Connaissances professionnelles	Ecole professionnelle Entreprise/CIE	15 %	18.75 %	30 %
Culture générale	Ecole professionnelle	20 %	Dispensé	20 %
Note d'expérience	Ecole professionnelle	15 %	18.75 %	Dispensé

¹⁾ S'applique p.ex. aux personnes suivant une école de maturité professionnelle ou un apprentissage complémentaire.

²⁾ S'applique aux personnes qui ont suivi la formation préalable hors du cadre de la formation professionnelle initiale réglementée.

MPT Maturité professionnelle technique

FPA Formation professionnelle accélérée

Art 32 CFC sans apprentissage, destiné à des adultes qui exercent depuis **5 ans**

Travail pratique individuel TPI

Les 5 étapes d'un TPI

1. Information et inscription

2. Énoncé du travail d'examen et validation de l'énoncé

3. Exécution du travail d'examen

4. Évaluation du travail

5. Présentation et entretien professionnel

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

1. Information et inscription

Inscription des candidats

Supérieur professionnel: -> 15.12.2020

Information des candidats et supérieurs professionnels

Autorité d'examen: 20 janvier 2021

Désignation des experts

Autorité d'examen

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

2. Enoncé du travail d'examen et validation de l'énoncé

Soumission de l'énoncé du travail d'examen

Supérieur professionnel: **min 4 semaines avant le début**

Vérification et clarification de l'énoncé du travail d'examen

Expert

Validation de l'énoncé du travail d'examen

Expert

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

3. Exécution du travail d'examen

Début de l'exécution du travail d'examen

Candidat / Supérieur professionnel => expert

Etablissement du calendrier

Candidat

Tenue du journal de travail

Candidat: à signer chaque jour

Signature chaque jour du supérieur professionnel

Elaboration de la documentation

Candidat: fait partie intégrante du TPI

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

3. Exécution du travail d'examen

Organisation de la/des visite(s) de(s) expert(s)

Expert

Interruption ou arrêt de l'examen

Candidat / Supérieur professionnel => Expert
Certificat médical obligatoire

Fin du travail

Candidat / Supérieur professionnel

Remise de la documentation originale au supérieur professionnel

Candidat

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

4. Evaluation du travail

Evaluation de l'exécution du travail ainsi que du résultat et de l'efficience

Supérieur professionnel

Remise de la documentation originale corrigée aux experts

Supérieur professionnel

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

5. Présentation et entretien professionnel

Etude de la documentation originale, préparation de l'entretien professionnel

Expert

Présentation du PPI aux experts (métiers 3 et 4 ans)

Candidat: **avant le 31 mai**

Direction de l'entretien et évaluation de la « Présentation et entretien professionnel »

Collège d'experts

La préparation de la présentation ne fait pas partie du PPI

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

5. Présentation et entretien professionnel

Vérification de l'évaluation effectuée par le supérieur professionnel

Supérieur professionnel / Collège d'experts

Détermination de la note « Travail pratique »

Collège d'experts

Remise de la documentation originale au supérieur professionnel

Collège d'experts

Présentation du document « Énoncé »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

Enoncé du travail d'examen

Profession Mécanicien de production/ Mécanicienne de production CFC

L'évaluation porte sur la compétence opérationnelle de la formation approfondie: ¹⁾

Désignation de la compétence opérationnelle :

Indiquer la compétence opérationnelle principale

a.5 Usiner des pièces de décolletage au moyen de procédés d'usinage CNC

Candidat	Nom	Guinnard		Prénom	Jason	
	E-Mail	j.guinnard@gmail.com				
Jours d' école	Lu	Ma	Me	Je	Ve	
	Matin	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	<input type="checkbox"/>					

Entreprise formatrice	Nom	Mécavaud SA				
	Adresse	Le Sentier 12				
	NPA, lieu	1004 Lausanne				

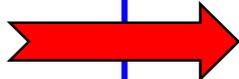
Supérieur prof.	Nom	Morard		Prénom	Fabrice	
	Tél. Prof.	021 316 77 87		Mobile	079 518 48 16	
	E-Mail	fabrice.morard@mecavaud.ch				

nouveau dans cette fonction

Supérieur prof. suppléant	Nom	Gumy		Prénom	Florent	
	Tél. Prof.	021 316 77 90		Mobile		
	E-Mail	florent.gumy@mecavaud.ch				

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Temps alloué y compris la documentation



Expert 1	Nom		Prénom	
	Tél. Prof.		Mobile	
	E-Mail			
Expert 2 ²⁾	Nom		Prénom	
	Tél. Prof.		Mobile	
	E-Mail			
Date de début	20.04.2021	Date de fin	23.04.2021	
Temps tot. alloué:	35	Part travail pratique	31	Part documentation 4
Durée d'essai TPI minimum/maximum 16 heures – 40 heures				11%
Date «Présentation» et «Entretien professionnel»³⁾				
		heure		
Circulation		Date	Signature	
Supérieur professionnel				
Dispositions d'exécution lues et travail d'examen défini		12,03,2020	<i>F. Morard</i>	
Candidat				
A pris note de l'énoncé du travail et de l'appréciation		12,03,2020	<i>Guinnard J</i>	
Expert				
Enoncé du travail d'examen validé				
Supérieur professionnel				
Enoncé du travail d'examen validé reçu en retour				
ou				
Exigences/critiques formulées par l'expert corrigées				
Candidat				
A pris note des exigences/critiques par l'expert				

Par sa signature le candidat a pris note de l'énoncé et des critères d'évaluation (feuille « Appréciation »)

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Intitulé du travail

Usinage et montage d'une affûteuse de chaîne de tronçonneuse

1. Description du travail d'examen

Le plan d'action de la formation approfondie choisie dans le plan de formation sert de base pour la description du travail d'examen.

Le travail consistera :

1. Usinage des différentes pièces selon dessin
2. Montage de l'affûteuse
3. Essai de fonctionnement
4. Proposition d'amélioration

La conception et la réalisation des dessins ont été réalisés par l'apprenti avant le début de l'examen

Les pièces 5, 12 et 15 ainsi que la visserie sont fournies au candidat au début de l'examen

Les matières premières seront débitées.

A fournir :

Journal de travail

Planification

Dossier de fabrication complet (plans d'opération, listes d'outils et protocoles de contrôle)

Proposition d'amélioration ou de modification

Exigences minimales:

La documentation doit contenir la page de couverture, la table des matières, l'énoncé du travail d'examen, le calendrier, le journal de travail et les documents indispensables pour la compréhension et l'exécution du travail (p.ex. schémas/dessins/documents/indication des sources), et le rapport d'analyse de la variante de solution retenue avec justification du choix, et pour les processus prédéfinis, les conséquences d'un non-respect des prescriptions.

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

2. Exigences particulières et infrastructures

.....
Tour Gildemeister CTX 400

.....
Fraiseuse Mikron 800 pro

.....
La nitruration de la pièce 6 sera externalisée (à prévoir dans la planification)

3. Informations complémentaires

Dans l'entreprise, le travail est unique. répétitif.

Le candidat exécute le travail pour la 1^{re} fois. la 2^e ou x^e fois.

Travail individ. Travail d'équipe

4. Annexes

Feuille d'appréciation avec les critères d'évaluation discutée avec le candidat

Calendrier approximatif

D'autres documents techniques :

- Plan d'ensemble de l'affûteuse

.....
-

.....
-

.....
-

Présentation du document « Appréciation »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat ¹⁾

Appréciation

Profession Mécanicien de production/ Mécanicienne de production CFC

L'évaluation porte sur la compétence opérationnelle de la formation approfondie ²⁾

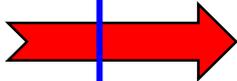
Désignation de la compétence opérationnelle:

a.7 Usiner des pièces avec des machines CNC

Intitulé du travail	Presse à main		
Candidat	Nom	Guinnard	Prénom Jason
	Date ³⁾		Visa ³⁾
Entreprise	Nom	Mécavaud SA	
	Adresse	Le Sentier 12	
	NPA, lieu	1004 Lausanne	
Supérieur prof.	Nom	Morard	Prénom Fabrice
	Tél. prof.	021 316 77 87	Mobile 079 518 48 16
	E-Mail	fabrice.morard@mecavaud.ch	
Expert 1	Nom		Prénom
	Tél. prof.		Mobile
	E-Mail		
Expert 2 ⁴⁾	Nom		Prénom
	Tél. prof.		Mobile
	E-Mail		



Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)



15 critères à déterminer par le supérieur professionnel

1. Compétences professionnelles globales

Exact 15 critères sont évalués

(Tous les critères non évalués et les champs vide doivent être biffés, au maximum 5 critères peuvent être ajoutés dans l'espace réservé à cet effet)

Nr. Critères d'évaluation	Aspects négatifs mineurs (-1)		Aspects négatifs graves (-3)		Aucune critique: 0 point; correspond à la note 5,0 ²⁾		Aspects particulièrement positifs (+2)			
Justification (les aspects positifs et négatifs doivent toujours être justifiés)										
Approche et action économiques										
Travail systématique										
Communication										
Aptitude au travail en équipe, capacité à gérer les conflits										
Faculté d'apprendre, aptitude aux changements										
Civilité										
Sécurité au travail et protection de la santé										
Protection de l'environnement										
Total intermédiaire					-	-	0	+	Points proposés supérieur prof.	
Total					-		+	+	=	Points attribués par le collègue d'experts ³⁾

¹⁾ critères supplémentaires

²⁾ les aspects positifs et négatifs doivent toujours être justifiés. Si judicieuse pour la traçabilité et la plausibilité de l'évaluation, une justification peut être demandée sous «Aucune critique».

³⁾ Report des points dans l'échelle des notes «Compétences professionnelles globales»

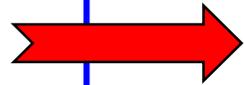
Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Critère choisi

Critère non évalué

Travail systématique				
	Se procure les informations de manière ciblée et autonome			
	Etablit et actualise le calendrier			
2	Elabore, examine, justifie, de manière autonome, des variantes de solutions			
3	Prend des décisions et fixe les priorités			
	Peut traiter plusieurs mandats en parallèle			
4	Planifie les entretiens à temps et informe le supérieur professionnel tous les jours des points critiques			
5	Documente de manière détaillée les différentes parties du travail et le résultat final			

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)



12 critères à déterminer par le supérieur professionnel

2. Résultat et efficience

Exact 12 critères sont évalués pour les formations initiales de 3 et 4 ans, exact 6 critères pour la formation initiale de 2 ans

(Tous les critères non évalués et les champs vide doivent être biffés, au maximum 3 critères peuvent être ajoutés dans l'espace réservé à cet effet)

Nr. Critères d'évaluation	Aspects négatifs mineurs (-1)	Aucune critique: 0 point; correspond à la note 5.0 ²⁾		Justification (les aspects positifs et négatifs doivent toujours être justifiés)			
	Aspects négatifs graves (-3)	Aspects particulièrement positifs (+2)					
Exécution du travail (formations de 3 et 4 ans 9 critères, formation de 2 ans 6 critères)							
[] [] [] [] [] [] [] [] []							
Documentation (tous les critères doivent être choisis, formation de 2 ans pas d'évaluation)							
[] [] [] [] [] [] [] [] []							
Total intermédiaire		-	-	0	+	Points proposés supérieur prof.	Points attribués par le collège d'experts ⁴⁾
Total		-	+	+	+	=	[]
Le supérieur professionnel		Expert 1		Expert 2			
Date		Date		Date			
Signature		Signature		Signature			
3. Présentation et entretien professionnel							
Présentation³⁾							
Report du total du protocole «Présentation»							
[] [] [] [] [] [] [] [] []							
Entretien professionnel							
Report du total du protocole «Entretien professionnel»							
[] [] [] [] [] [] [] [] []							
Total intermédiaire		-	-	0	+	Points attribués par le collège d'experts ⁵⁾	
Total		-	+	+	+	=	[]
Expert 1		Expert 2					
Date		Date		Date			
Signature		Signature		Signature			

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Exécution du travail (9 critères sont à évaluer)				
1	Exécute le travail en tenant compte des coûts			
2	Exécute le travail correctement d'un point de vue technique et en tenant compte des spécifications d'usinage selon instructions			
3	Exécute le travail dans les délais impartis			
	Respecte les directives et processus de l'entreprise			
4	Respecte les normes spécifiées (prescriptions de sécurité, directives)			
	Met en œuvre les décisions et les optimisations décelées			
5	Elabore une solution appropriée et judicieuse			
6	Met en œuvre les exigences de qualité			
7	Documente les modifications			
8	1) Usine des pièces de qualité			
9	1) Les protocoles de contrôle correspondent à la réalité			



Le supérieur professionnel peut mettre des critères personnalisés

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

4. Détermination de la note

Candidat

Echelles des notes

Compétences professionnelles globales

points obtenus:

Points obtenus	Note
+11 à +...	6
+4 à +10	5.5
-2 0 +3	5
-5 à -3	4.5
-8 à -6	4
-11 à -9	3.5
-14 à -12	3
-17 à -15	2.5
-20 à -18	2
-23 à -21	1.5
-... à -24	1

Résultat et Efficience

Points obtenus	Note
+11 à +...	6
+4 à +10	5.5
-2 0 +3	5
-5 à -3	4.5
-8 à -6	4
-11 à -9	3.5
-14 à -12	3
-17 à -15	2.5
-20 à -18	2
-23 à -21	1.5
-... à -24	1

Présentation et Entretien professionnel ¹⁾

Points obtenus	Note
+11 à +...	6
+4 à +10	5.5
-2 0 +3	5
-5 à -3	4.5
-8 à -6	4
-11 à -9	3.5
-14 à -12	3
-17 à -15	2.5
-20 à -18	2
-23 à -21	1.5
-... à -24	1

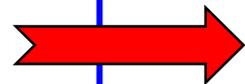
Récapitulation des notes

	Pondération	Note
1. Compétences professionnelles globales	1	<input type="text"/>
2. Résultat et Efficience	2 (inscrire 2 fois)	<input type="text"/>
3. Présentation et Entretien professionnel	1	<input type="text"/>

Note transmise par la DGEP

: 4 =

Note « Travail pratique » (moyenne pondérée, arrondie à une décimale)



Présentation du document « Présentation »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

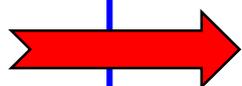
Protocole «Présentation»

Intitulé du travail d'examen

Expert 1 Nom Prénom
 Expert 2 Nom Prénom

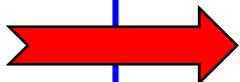
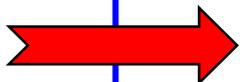
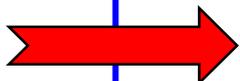
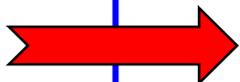
supérieur prof. présent? oui non
 autres personnes présentes? oui non

Date heure Durée



Avec accord du candidat

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)



Points observés ¹⁾	Remarques ²⁾	Points ³⁾			
		-3	-1	0	+2
Début					
<ul style="list-style-type: none"> Choisit une entrée en matière appropriée (p. ex. actualité, expérience vécue, question) Donne un bref aperçu du déroulement 					
Contenu					
<ul style="list-style-type: none"> Procède de manière systématique Explique de manière compréhensible, utilise correctement les termes techniques 					
Présentation					
<ul style="list-style-type: none"> A un comportement convaincant (langage, tenue, contact visuel, etc.) Utilise les moyens auxiliaires adaptés à la situation et de manière judicieuse 					
Clôture					
<ul style="list-style-type: none"> Choisit une conclusion appropriée Prise de position personnelle 					
		Total ⁴⁾			
		-	-	0	+

A utiliser pour la préparation de la présentation car c'est la feuille de taxation des experts pour la présentation

Présentation du document « Entretien professionnel »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

Protocole «Entretien professionnel»

Intitulé du travail d'examen			
Expert 1	Nom		Prénom
Expert 2	Nom		Prénom
supérieur prof. présent?	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
			non
autres personnes présentes?	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>
			non
Date		Heure	Durée

Avec accord du candidat

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)



Questions préparées (5 à 7 questions)	Points ¹⁾			
	-3	-1	0	+2
Question 1, sur le thème : <input type="checkbox"/>				
Réponse candidat <input type="checkbox"/>	■	■	■	■
Question 2, sur le thème : <input type="checkbox"/>				
Réponse candidat <input type="checkbox"/>	■	■	■	■

5 questions sont préparées par les experts sur la base des visites et de la documentation

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Questions spontanées (3 à 4 questions)	Points ¹⁾			
	-3	-1	0	+2
Question 1, sur le thème : <input type="text"/>				
Réponse candidat <input type="text"/>	■	■	■	■
Question 2, sur le thème : <input type="text"/>				
Réponse candidat <input type="text"/>	■	■	■	■

3 questions supplémentaires peuvent être posées par les experts (éclaircissement, ...)

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Impression générale pour toutes les questions :

Utilise une terminologie appropriée				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Répond de manière claire et compréhensible				
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total questions spontanées

- <input type="checkbox"/>	- <input type="checkbox"/>	0	+ <input type="checkbox"/>
----------------------------	----------------------------	---	----------------------------

Récapitulatif:

Total questions préparées

- <input type="checkbox"/>	- <input type="checkbox"/>	0	+ <input type="checkbox"/>
----------------------------	----------------------------	---	----------------------------

Total questions spontanées

- <input type="checkbox"/>	- <input type="checkbox"/>	0	+ <input type="checkbox"/>
----------------------------	----------------------------	---	----------------------------

Total Entretien professionnel ²⁾

- <input type="checkbox"/>	- <input type="checkbox"/>	0	+ <input type="checkbox"/>
----------------------------	----------------------------	---	----------------------------

Expert 1

Date Signature

Expert 2

Date Signature

Présentation du document « Journal de travail »

Commission de qualification des métiers de la mécanique (CQPM)

Domaine de qualification TPI «Travail pratique individuel»

Candidat

Journal de travail

Profession

Intitulé du travail d'examen

	Nom	Prénom	Visa
Candidat			
Supérieur Prof.			
Expert 1			
Entreprise formatrice			

Signature chaque jour par le candidat et le supérieur professionnel

¹⁾ Nombre d'heures de travail consacrées à l'exécution du travail d'examen

00:00 Report des heures TPI de la veille, jour/date

Date	Début	Fin	h ¹⁾	Activités	Particularités/ Remarques
	8 h 00	9 h 00	01:00	Attention séparer les heures des minutes par deux points (:) lors de la saisie des heures "Début et Fin" exemple hh:minmin (08:00)	Utiliser Alt-Enter pour amener le curseur à la ligne suivante dans une cellule
	0 h 00	0 h 00	00:00	Utiliser les flèches du clavier pour vous déplacer de cellule en cellule	
	- 0 h 15		00:15	Déduire le temps de pause de la journée	

00:45 = Total h jour 1

00:45 = Nombre total d'heures TPI, reporté au lendemain

Utiliser une feuille par jour



QUESTIONS

**Adressez-vous au
coordinateur TPI
ou au chef expert**